

<p>École Primaire Simone Veil 79 Chemin de l'Église 73100 Mouxy 04 79 61 62 05 ce.0731063j@ac-grenoble.fr</p>	<p>PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 1^{er} TRIMESTRE 19 octobre 2023 – 18h30</p>
--	--

Circonscription : Aix-les-Bains

Présents :

Président (directeur d'école) : M. Déchêne-Cotillon

Inspectrice de l'Éducation Nationale : M. Ledouit

Équipe enseignante :	<p>Madame Clément (PS-MS) Madame Clair (MS-GS) Madame Comas (GS-CP) Madame Champier (CE1-CE2) Madame Guetaz (CE2) Madame Lhotel (CM1)</p>
Le Maire ou son représentant :	<p><u>Représentants mairie :</u> Madame Agnus (Élue)</p>
Invités :	<p><u>Représentants des parents d'élèves :</u></p> <p><u>Titulaires :</u> Monsieur Toussaint Madame Albert Monsieur Bonino Madame Chretien</p> <p><u>Suppléants :</u> Madame Rey-Gorrez Madame Dugast Madame Bosio</p> <p><u>Membres de l'APEM :</u> Madame Gilbert Madame Herbreteau</p>

Absent excusé :

Madame Deniau (CE2)

Mme Barrillon (CM2)

Mme Duc (ATSEM)

Mme Anthoni (ATSEM)

Madame Vermeerbergen (Élue)

Madame Trucchi

Monsieur Dufour

Début du conseil d'école : 19 octobre 2023 – 18h30.

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par un représentant de l'institution puis un représentant communal et enfin un représentant des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Mme Lhotel – enseignante

La séance commence par l'approbation du PV du 3ème conseil d'école, de l'année scolaire précédente.

Il est à noter que les 3 parents d'élèves délégués suppléants votent pour réunir les 7 voix des parents d'élèves délégués.

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
14	0	1	0	15

Les membres approuvent à la majorité le PV du conseil d'école du 22 juin 2023.

- Règlement intérieur du conseil d'école -fonctionnement et rôle du conseil d'école-

Le fonctionnement et le rôle du conseil d'école sont définis dans le règlement intérieur.

Celui-ci a été créé et adopté lors du conseil d'école du 19 octobre 2021.

Il est lu et discuté (**ANNEXE 1**).

Un vote de prolongement de ce règlement a lieu :

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
15	0	0	0	15

Le règlement du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

Il est à noter que le point questions diverses, présent à chaque conseil d'école, est préparé en amont. En effet, les parents d'élèves délégués sollicitent l'ensemble des parents de l'école avant chaque conseil d'école pour d'éventuelles remarques et/ou questionnements, par le biais du directeur. Ceux-ci retournent leur questionnaire à l'adresse mail des parents d'élèves délégués : delegues.parents.mouxy@gmail.com. Le directeur informe en parallèle les parents d'élèves délégués de toutes les questions reçues et des réponses apportées.

Les parents d'élèves délégués rencontrent ou transmettent les questions au directeur au moins 8 jours avant le conseil d'école afin qu'une réponse puisse être apportée lors de celui-ci.

- **Présentation des membres du conseil d'école**

Les membres du Conseil d'école se présentent (identité et qualité) lors d'un tour de table. Chaque enseignant énonce la classe dont il a la charge dans l'école.

Mmes Duc et Anthoni assistent en qualité d'Agent Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles les enseignantes de maternelle.

Mme De-Brito accompagne en qualité d'Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap un élève de CM2.

Le Réseau d'Aides Spécialisées Aux Élèves en Difficulté est composé uniquement d'une psychologue scolaire pour l'école Primaire Simone Veil. Un RASED est composé de 3 personnes : une psychologue scolaire, une maîtresse E (dominante pédagogique pour apprendre à apprendre) et une maîtresse G qui devrait s'occuper du comportement (apprendre à être élève) or l'école et la circonscription n'en possèdent pas. Le RASED dont l'école fait partie s'occupe d'un secteur de 12 écoles dont une ULIS.

L'école Simone Veil accueille Mme Deniau effectuant le complément de Mme Guetaz.



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

Ce conseil d'école acte l'élection des représentants de parents d'élèves comme suit :

Titulaires :

Monsieur Toussaint

Madame Albert

Monsieur Völker

Monsieur Bonino

Monsieur Dufour

Madame Chretien

Madame Legarson

Suppléants :

Madame Cinar

Madame Trucchi

Madame Rey-Gorrez

Madame Basly

Madame Dugast

Madame Bosio

Monsieur Ros

7 sièges au titre de titulaires étaient à pourvoir, ils l'ont tous été.

7 suppléants sont également élus.

Le taux de participation est de 60 %.

Il est à noter que malgré les explications, le nombre de bulletins nuls est supérieur à 10.

Le PV est annexé (**ANNEXE 2**).

Le rôle des parents d'élèves au conseil d'école a été expliqué en détail à tous les parents par les enseignantes et le directeur de l'école. Pour résumer, il consiste principalement à



transmettre toutes les questions et préoccupations des parents et de les informer sur les décisions prises lors de ce conseil.

En aucun cas durant les conseils d'école, les parents d'élèves délégués ne doivent évoquer le cas particulier de tel ou tel enfant scolarisé dans telle ou telle classe. Leur rôle consiste à représenter par leur élection, tous les parents de l'école.

L'ensemble de l'équipe félicite les nouveaux parents délégués élus et les remercie pour leur engagement dans cette instance primordiale pour l'école.

I. Fonctionnement de l'école

A. Règlement intérieur, charte de la laïcité et charte d'utilisation des outils informatiques

L'ensemble des membres présents a bien conscience du cadre nécessaire dans une école. Ces documents de cadrage ont été remis-à-jour l'année scolaire dernière. Aucune modification n'a été apportée cette année scolaire.

L'ensemble des documents est lu et discuté en détail (**ANNEXE 3**).

B. Projet d'école

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Aucun projet d'école n'est par conséquent semblable.

Le projet d'école qui est le nôtre s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages de nos élèves.

Le projet d'école avait d'ores et déjà été repris avec des actions nouvellement inscrites à la rentrée scolaire 2021.

L'école a fait l'objet d'une évaluation lors de l'année scolaire dernière. **Le rapport est présenté (ANNEXE 4).**

Après ce temps d'évaluation, le projet d'école pourra être mis à jour durant cette année scolaire, même si le projet actuel reste valable :



- Volet 1 : les apprentissages et le suivi des élèves.

Objectifs :

- Améliorer la compréhension des consignes
- Améliorer la compréhension de texte.
- Concevoir et écrire de manière autonome un texte cohérent en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales.
- Résoudre les problèmes relevant des quatre opérations.
- Organiser les données en sachant lire et utiliser un graphique.
- Maintenir son attention le temps d'une activité.
- Utiliser le numérique comme source de culture ou de pré-construction de projet culturel.
- Généraliser l'usage des outils numériques présents dans l'école.
- Aménager les apprentissages pour permettre l'inclusion des élèves en situation de handicap.
- Mettre en place une pédagogie différenciée.
- Mettre en place les différents plans d'accompagnement des élèves et les rendre plus efficaces.
- Suivre le parcours individuel de chaque élève pour permettre une meilleure prise en charge.

- Volet 2 : le bien-être de l'élève, le climat scolaire :

Objectifs :

- Favoriser la découverte de l'environnement naturel, artistique et culturel, proche entre lac et montagne et agir pour sa protection.
- Faire prendre conscience du corps et travailler l'hygiène avec les élèves.
- Utiliser de manière adéquate les nouveaux espaces de la cour de récréation.
- Œuvrer contre le harcèlement scolaire.
- Enrichir le parcours citoyen des élèves avec des cérémonies républicaines.
- Sensibiliser les enfants et les parents à l'usage des écrans
- Participer au permis piéton et au permis internet en lien avec les forces de l'ordre.

- Volet 3 : les acteurs et le fonctionnement de l'école.

Objectifs :

- Faire vivre la charte des ATSEM.
 - Inclure davantage les AESH dans le fonctionnement de l'école.
 - Favoriser les liaisons avec le périscolaire.
 - Favoriser les liaisons intra et inter-cycle.
 - Favoriser la co-éducation en rencontrant les parents 2 fois par an.
 - Mettre en place des temps de visite et d'accueil commun pour préparer la rentrée scolaire.
 - Diffuser un livret d'accueil aux nouveaux entrants.
 - Inviter les parents lors de journées spécifiques.
 - Développer le rôle institutionnel des parents d'élèves délégués.
 - Informer les parents et les partenaires du fonctionnement de l'école.
- Volet 4 : l'école dans son environnement institutionnel.

Objectifs :

- Généraliser l'usage du numérique pour la communication.
- Suivre une démarche administrative cohérente.
- Mettre en place des liaisons avec les autres écoles et le collège de secteur.

C. Caractéristiques de l'école

a. Les effectifs

À ce jour, nous avons des effectifs inférieurs de 15 élèves par rapport à l'année dernière et - 21 vis-à-vis de l'année scolaire d'il y a 2 ans.

Il y a peu de variations depuis le 1^{er} septembre.

L'école compte à ce jour 176 élèves et 9 enseignants répartis comme suit :

Classe	Enseignant	Nombre de filles	Nombre de garçons	Nombres d'élèves au total
PS-MS	Mme Clément	9 PS	6 PS	15 PS
		6 MS	5 MS	11 MS
MS-GS	Mme Clair	3 MS	2 MS	5 MS
		10 GS	9 GS	19 GS

GS-CP	Mme Comas	3 GS 11 CP	3 GS 7 CP	6 GS 18 CP
CE1-CE2	Mme Champier	5 CE1 2 CE2	12 CE1 3 CE2	17 CE1 5 CE2
CE2	Mme Guetaz Mme Deniau	9	16	25
CM1	Mme Lhotel	13	14	27
CM2	M. Déchêne- Cotillon Mme Barrilon	16	12	28
Total		87	89	176

La mairie "met à disposition" 2 Agents territoriaux spécialisés des Écoles Maternelles actuellement.

L'école a fermé une classe compte-tenu du nombre conséquent, 2 années consécutives, de CM2 quittant l'école en comparaison du nombre d'entrants en PS bien en deçà.

Sauf variation conséquente sur la hausse du nombre d'élèves entrant en maternelle, compte-tenu du fait que plusieurs autres promotions conséquentes - CE2, CM1, CM2 - sont également présentes dans les plus hauts niveaux ; d'autres fermetures de classes auront lieu dans les prochaines années si les nouveaux arrivants dans la commune ne se traduisent pas par une hausse d'effectifs dans l'école....

b. Les locaux

L'école est un bâtiment comportant 3 salles de classe au rez-de-chaussée, 4 au 1^{er} étage et 2 au 2^{ème} étage. Des salles annexes sont utilisées également durant le temps scolaire comme la salle de sieste, la salle de motricité/sieste, un petit atelier, une classe au 1^{er} ainsi que les toilettes se trouvant à chaque niveau de l'école.

L'école possède, au 1^{er} étage, une grande salle des maîtres ainsi qu'un bureau de direction doté aussi d'une salle des archives.

L'ensemble des classes d'élémentaires ont déménagé durant l'été afin de ne plus utiliser le 2ème étage dans un souci d'économie.

Deux cours de récréation sont également présentes, une première à proximité du bâtiment maternelle et une seconde en hauteur. Les deux possèdent des petits espaces verts.



Les locaux sont également utilisés pour les temps périscolaires. En effet, les garderies se déroulent dans les deux classes au rez-de-chaussée les plus proches du parking de la Vierge. De plus, la cantine pour les enfants de maternelle est installée dans les locaux.

Enfin, une salle polyvalente, une salle « vidéo » sont à disposition de l'école sur le temps scolaire.

Il est à noter également qu'un petit potager est utilisé par les maternelles au centre de l'école.

Pour rappel, les locaux appartiennent à la mairie et les fonctionnaires de l'Éducation Nationale n'en sont que de simples usagers. L'ensemble des locaux cités est en très bon état.

À ce titre, l'intégralité de l'équipe de l'école Primaire Simone Veil adresse ses vifs remerciements à la mairie pour la qualité des locaux mis à disposition.

L'école utilise également des espaces partagés. En effet, l'école peut bénéficier de la bibliothèque qui fait partie des locaux mais également du stade à proximité de l'école. À ce titre nous remercions également la mairie pour ses mises à disposition.

D. Sécurité

La sécurité dans l'école n'est assurée que si l'ensemble du personnel et des utilisateurs respectent les règles et les protocoles. Il s'agit d'une condition impérative.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté comprend plusieurs parties : la partie risques majeurs qui concerne des inondations, des avalanches, des feux ou explosion proche de l'école ; la partie attentat/intrusion pour toute attaque dans ou à proximité de l'école.

Les comportements à adopter lors de ces différents événements sont très différents voire même quasiment opposés : confinement groupés, confinement par classe ou fuite, il est évident que tout ceci doit être réfléchi et construit dans une cohérence de sécurité pour tous les élèves.

Dans un souci de sécurité, nous ne donnerons pas davantage de détail ou de précision sur ces informations.

À ce titre plusieurs exercices ont lieu et ce de divers types. En effet, nous pouvons être confrontés à plusieurs risques : incendie, attentat/intrusion et risque majeur, l'école doit donc s'y préparer et savoir adopter la bonne attitude le cas échéant.

L'école est dotée de 3 alarmes différentes, utilisables pour des tests : incendie et attentat/intrusion et risque majeur ; suite à l'installation d'un nouveau système d'alarme attentat/intrusion.

Plusieurs exercices ont été effectués depuis la rentrée : 2 PPMS et 1 exercice incendie.

Tout d'abord, nous avons procédé à un exercice incendie en date du 12 septembre. Les enseignants étaient informés qu'un exercice aurait lieu et les élèves également. Celui-ci s'est déroulé alors que la grande majorité des élèves étaient en classe. Tout s'est bien déroulé, même si certains comportements n'étaient pas tout à fait adaptés (fermeture des portes et fenêtres).

L'évacuation s'est réalisée en 2 minutes 45 secondes pour l'ensemble du bâtiment.

Un temps d'échange a eu lieu afin de répondre aux interrogations des élèves.

Ensuite, un exercice de type attentat/intrusion « confinement » a été réalisé le 28 septembre.

Aucun incident majeur n'est à signaler. L'ensemble des consignes a été bien respecté. L'exercice s'est très bien déroulé. Il y a uniquement de tout petits ajustements à mettre en place.

À ce titre, le directeur rappelle qu'aucun adulte, sans qu'il l'ait autorisé, à vocation à rentrer dans l'enceinte scolaire durant le temps scolaire. De plus les attroupements sont également proscrits aux abords de l'école.

Enfin, un exercice de type risques majeurs « confinement » a été réalisé le 10 octobre en après-midi.

L'exercice s'est très bien déroulé. L'ensemble du protocole a été respecté, les élèves ont été mis en sécurité de manière rapide et ont pu continuer leur journée.

L'alarme PPMS attentat/intrusion n'était toujours pas vraiment opérationnelle. Celle-ci ne pouvait être déclenchée à partir de deux lieux différents. Dans l'état, elle ne répondait pas aux attentes en termes de sécurité pour l'ensemble des occupants : en effet, le nombre de boîtiers déclencheurs était insuffisant (tous les étages n'en étaient pas dotés) et surtout ses boîtiers étaient très mal implantés.

De nouveaux boîtiers ont été installés récemment par les agents techniques municipaux dans des lieux décidés avec l'école.



L'équipe de l'école a bien pris la mesure de l'ensemble des dangers pouvant être présents à l'école et s'y est préparée en conséquence. Les différents types d'alerte (attentat/intrusion et incendie) peuvent néanmoins rester difficiles à différencier par les enseignants.

Plusieurs autres exercices de type mise en sûreté ont été programmés lors de chaque période jusqu'à la fin de l'année. Les enseignants, tout comme les élèves, ne seront pas forcément prévenus en amont.

Il est à noter que les enseignants étaient prévenus qu'un exercice aurait lieu et connaissaient le type lors de cette première période ; ce qui ne sera pas forcément le cas lors des prochains exercices.

E. Travaux

Durant l'été de nombreux déménagements et des petites réparations du quotidien ont été réalisés par le service technique municipal.

Les investissements de la cour de récréation se sont achevés en fin d'année scolaire dernière avec notamment l'installation de la structure.

L'ensemble des utilisateurs, aussi bien membres de l'équipe, qu'enfants, remercie grandement la mairie pour tous ces aménagements dans les locaux scolaires qui permettent à tous de travailler dans un cadre agréable et fonctionnel.

F. Hygiène à l'école

Le ménage à l'école est assuré tous les soirs par une société extérieure pour la partie élémentaire et la classe de GS-CP.

Le ménage en maternelle est effectué par les ATSEM le soir après la classe. Un ménage approfondi a lieu durant les vacances scolaires.

G. Budgets municipaux

Un lien très étroit est présent entre budget et projet. Comme la plupart des projets ont un coût élevé, les budgets attribués à l'école Simone Veil s'avèrent conséquents.

a. Budgets de fonctionnement

Un budget de fournitures est attribué à l'école pour des achats courants.

En effet, par ce budget de fonctionnement sont commandés des cahiers, des stylos, etc... Les livres sont également achetés en utilisant ce budget.

Il fonctionne en année civile pour la mairie mais l'école fait le choix de l'utiliser sur les années scolaires (2 lignes sont prévues en fonction du nombre d'élèves). Il s'élève à 50 € (augmentation de 10 €) par élève.

Les commandes s'effectuent chez plusieurs fournisseurs comme Lacoste, Pichon (aucun marché public unique n'est mis en place pour les fournitures) ou la librairie des Danaïdes pour les livres.

Un budget est également présent concernant le photocopieur. Ce dernier appartient à la mairie. Chaque copie coûte 0,0035 €. Un budget d'environ 900 € est alloué pour les copies soit plus de 1200 copies par élève.

À ce budget se greffe 1 000 € réservés pour la direction où des achats de fournitures ou autres sont réalisés.

Un achat commun est effectué pour le papier, imputé à 50 % sur le budget des classes et 50% sur le budget de direction. L'achat s'élève à plus de 750 € mais ne permettait de couvrir l'ensemble des besoins.

De plus, 1000 € sont offerts pour les projets pédagogiques divers (jeux de cour de récréation, petit matériel pour les projets pédagogiques).

La mairie offre également 5500 € (augmentation de 1000 €) pour le transport. Cette ligne est utilisée pour les transports allant jusqu'à la piscine ou pour des sorties scolaires.

b. Budget d'investissement

Ce budget investissement est particulier. Il s'articule autour de deux lignes.

La première est fixe. Elle s'élève à 500 € (augmentation de 200 €) pour du petit matériel d'enseignants.

Ensuite une ligne, plutôt en fonction des besoins, est réservée aux investissements de gros matériels pour l'école.

Ce budget investissement ne représente pas un budget en tant que tel mais est activé à la demande des écoles. À ce titre, les travaux de peintures (couloir élémentaire, classes 4 et 5) y sont imputés ou autres gros travaux. Du gros matériel pour l'école y est également budgété comme des tables ou chaises. À ce titre une livraison d'une quinzaine de tables et chaises vient d'être effectuée.

Une ligne spéciale avait été créée pour le projet de la cour de récréation. Le montant est de 25000 €. Celle est soldée avec l'achat de la structure.

H. Fonctionnement et état financier n-1 de l'Association des Parents d'Élèves de Mouxy

a. Présentation de l'APEM

L'APEM est un groupe de parents bénévoles. L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations ou des actions pour récolter les fonds nécessaires au financement des projets scolaires (sorties culturelles ou sportives, spectacles et voyages scolaires...) Les ressources de l'APEM proviennent des cotisations des familles, des diverses actions proposées tout au long de l'année, des dons, de subventions et de la mairie.

L'assemblée générale s'est réunie le 03/10/2023 (**ANNEXE 5**).

b. Bilan financier

Bénéfices : 14 288,79€

- Manifestations et ventes : 8643,81€
- Cotisations : 1501€
- Autres : 4143 98€

Dépenses : 11 314,46€

- Financement activités scolaires : 8560,98€
- Investissement (Barnum, Sono...) : 2295,90€
- Divers fonctionnement (frais bancaires..) : 457,58€

Résultats : + 2974,33€

c. Bilan prévisionnel 2023/2024

50€ par enfant soit un budget total de 8850€

d. Présentation du nouveau bureau

Présidente : Malaurie GILBERT

Vice-Présidents : Marjorie DI BIN, Romain CECCHINEL

Secrétaires : Anne-Laure TRUCCHI, Céline HERBRETEAU, Margaux MENDES, Marie GRARD

Trésoriers : Céline BONVALET, Stéphane LABADIE

II. Communication

A. Parents/Enseignants

La relation parents/enseignants constitue une relation capitale pour les apprentissages des élèves. Elle représente un aspect primordial de la vie de l'école.

Elle s'effectue à travers différentes modalités :

- Entrevue au portail puisque chaque enseignant raccompagne sa classe au portail aux horaires de sortie.
- Cahier de liaison, mail où les informations de l'école et de la famille sont échangées.
- RDV pris par le biais du cahier de liaison ou pris « par vague » au moment des remises des livrets scolaires.

De plus chaque rendez-vous est préparé par l'enseignant de la classe et fait l'objet d'un petit compte-rendu si la situation l'exige afin de permettre le suivi rapproché de l'élève.

Chaque parent ne doit pas hésiter à faire part de toute interrogation à l'enseignant ou au directeur. L'équipe éducative sera toujours à l'écoute des parents.

B. Parents/Direction

La relation parents/directeur est indispensable pour le bon fonctionnement de l'organisation de l'école.

D'une manière générale, la relation s'effectue principalement en distanciel par mail, téléphone ou SMS.



Le directeur reste évidemment disponible sur son jour de décharge ou à d'autres moments pour rencontrer les parents de l'école qui le sollicitent.

Néanmoins, des rendez-vous « administratifs » ou « pédagogiques » en lien avec les enseignants sont organisés par le directeur pour des situations relevant de sa compétence.

C. Parents/Mairie

Les relations parents/mairie se déroulent par téléphone ou mail. Un rendez-vous peut être pris sans problème.

Mme Fastier, responsable du service scolaire est en lien très régulièrement avec les parents concernant les aspects périscolaires.

Elle est disponible sur rendez-vous pour recevoir également les parents pour toute interrogation.

Au besoin, si les conditions l'exigent, un rendez-vous tripartite peut-être organisé : parents, école, mairie.

Plusieurs points quotidiens sont effectués entre le périscolaire et le scolaire (tant enseignant-personnel périscolaire, qu'entre responsables) afin de permettre une meilleure fluidité pour les enfants et d'anticiper tout problème.

III. Projets et vie de l'école

A. Axes généraux

Les illustrations du projet d'école sont multiples au sein des classes.

Tout d'abord, la plupart se réalise dans les classes elles - mêmes avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

De plus, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décorticage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI, les tablettes présentes dans les classes. Néanmoins, un problème d'équipements utilisable par les élèves est à souligner.

Ensuite, d'autres actions relèvent du domaine collectif et nécessitent une réflexion davantage approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants. Ces réflexions aboutissent à des mises en place, à des phases de test et de retour en commun (par exemple pour l'attention : des actions ou des mises en place pédagogiques qui rendent les élèves plus attentifs à leur travail.

Enfin, des actions et manifestations plus ouvertes sur l'extérieur se construisent notamment l'intégration de tous les agents, les liaisons et surtout la co-éducation réalisée par les parents et l'école comme le CROSS ou les restitutions devant parents.

B. Présentation des supports pédagogiques en lien avec le projet d'école

Les supports pédagogiques, ayant tous un lien avec les différents axes et objectifs du projets d'écoles, sont multiples.

Afin d'illustrer le volet 1 :

- Des documents pédagogiques spécialement édités pour les enseignants sont présents pour les objectifs consignes, compréhension de texte, écriture et résolution de problèmes
- Des jeux pédagogiques ou du matériel spécifique notamment pour la compréhension de consignes, l'expression écrite (supports inducteurs) ou la résolution de problèmes.
- Outre les outils en tant que tels, de nombreuses applications sont disponibles et utilisées sur les tablettes.
- Un outil de suivi des élèves approprié afin de gagner en efficacité de suivi.

Volet 2 :

- Des supports spéciaux d'intervenants (démarche et matériel notamment)
- Des supports pédagogiques nationaux déployés par des équipes du Ministère notamment concernant l'hygiène, le harcèlement scolaire, l'éducation aux écrans ou même les différents permis mis en place.

Volet 3 :

- Des supports de liaisons partageables facilement entre enseignants tant internes qu'externes avec les parents
- Des outils pédagogiques communs.
- Des supports pédagogiques nationaux déployés par les équipes du Ministère notamment concernant la co-éducation.

Volet 4 :

- Des outils numériques adaptés aux besoins de l'école.

C. Présentation des actions de prévention contre le harcèlement scolaire

Le harcèlement est une violence, peu visible et très insidieuse, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques.

Le harcèlement scolaire est en passe de constituer un véritable fléau au niveau de l'école en général.

On peut considérer qu'il y a harcèlement quand un rapport de force est présent entre des élèves. D'autre part, on relève le caractère répétitif des violences et la volonté de nuire à la victime.

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples (décrochage scolaire, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation, autres).

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut entraîner des conséquences sur le développement psychologique et social de l'enfant et l'équipe pédagogique en est pleinement consciente. Ces derniers temps, plusieurs cas dramatiques de suicide de collégiens, qui étaient victimes de harcèlement, ont fait prendre conscience de l'ampleur et de la gravité de ce problème, amplifié encore par les réseaux sociaux.

L'école, comme chaque école sur le territoire, a dû mettre en place un plan de prévention contre le harcèlement scolaire. Nous regrettons vivement qu'aucun lien avec le périscolaire ne se soit construit lors de la mise en place de ce plan de prévention. Ce dernier est annexé au PV (**ANNEXE 6**).

Après plusieurs temps de réflexion, l'équipe a construit un plan de prévention autour des axes nationaux s'illustrant par plusieurs actions :

- Stratégie d'équipe – travail d'équipe, temps d'échange réguliers, lien avec l'Équipe de

l'école

- Coéducation – temps d'échange avec les parents, partenariat, orienter en cas de besoin, favoriser la communication, l'accompagnement des parents
- Des élèves acteurs de la prévention – mettre les élèves au cœur des projets, favoriser les débats notamment en EMC, mise en place des systèmes de responsabilité
- Qualité de vie à l'école – accueillir les nouveaux arrivants, expliciter les projets, favoriser les échanges
- Justice scolaire – mise en place de sanctions justes et éducatives, construction des règles de vie
- Partenariat – favoriser les partenariats locaux avec les associations et les services institutionnels

Le traitement de chaque situation de harcèlement suit un protocole national très cadré.

Les enseignants abordent cette thématique dans chaque classe en début d'année scolaire. De plus, à chaque situation problématique récurrente, une sensibilisation est de nouveau effectuée.

D. Projets des classes en lien avec le projet d'école

a. Projets communs

1. Rallye et défi

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Un défi d'additions va être mis en place au sein du cycle 3 (adapté à chaque niveau) d'ici quelques jours. Le but est de favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

D'autres défis auront lieu durant l'année scolaire.

Plusieurs classes sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

2. L'écologie

Les élèves ont tous participé au défi de l'éco-mobilité le jeudi 21 septembre organisé par Grand-Lac. 78% des élèves sont venus à pied ou à vélo.

Les classes de GS-CP, CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 vont bénéficier d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation s'effectuera sous différents angles. Les différentes classes ont construit une progression sur l'ensemble des niveaux ciblés par ces actions tant concernant les déchets, le tri que le recyclage et le gaspillage notamment pour les plus grands. Les PS-MS-GS utiliseront des jeux pédagogiques sur le tri et le recyclage des emballages recyclables, proposés par Grand Lac et le service de valorisation des déchets (prêt de jeux gratuits).

3. Cycle natation

Un cycle natation est prévu du 27 novembre au 12 janvier pour les CE1 et CE2 et du 08 avril au 24 mai pour les GS et CP. Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine.

4. Octobre rose et novembre bleu

Les classes de PS-MS et MS-GS et un groupe de la classe de CM2 travaillent autour d'octobre rose et novembre bleu, en lien avec le CCAS de Mouxy.

Différentes productions ont été créées par les enfants pour un affichage dans la fontaine du centre bourg.

Les CM2 ont pu davantage sensibiliser leurs camarades concernant ces deux actions.

5. Les cérémonies

Les classes de CM1 et CM2 participeront aux cérémonies au monument aux morts de Mouxy les 11 novembre et 8 mai.

Ils entonneront quelques couplets de la Marseillaise puis le Chant des Partisans.

Ces activités représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir.

6. Bouchons d'amour

Tous les bouchons et couvercles en plastique sont collectés aussi bien concernant l'alimentaire, les ménagers que l'hygiène.

L'école collecte des bouchons, tout comme un bon nombre de lieux. Le recycleur achète les bouchons en plastique, les broie, les transforme en granulés qui seront rachetés par l'industrie de la plasturgie. L'association « Cœur de Bouchon », avec la vente de ses bouchons, finance l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap (équipement spécifiques, aménagement de l'habitat, véhicule). L'intégralité de l'argent collecté par la vente des bouchons en matière plastique est totalement redistribuée pour l'achat de matériel en faveur des personnes en situation de handicap.

7. La course ELA

Avant les congés d'automne, les élèves auraient dû participer à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA. L'objectif est la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie

La course est reportée aux beaux jours. Les élèves prêteront symboliquement leurs jambes aux enfants ne pouvant plus s'en servir. Leur entourage peut récompenser leurs efforts sportifs par des dons.

Les élèves de CM réaliseront la dictée ELA, corrigée conjointement par leur entourage et l'école.

8. La grande lessive

Les élèves de MS-GS, GS-CP et CM2 ont participé à la grande lessive – installation d'œuvre éphémères – « avec ou sans eau ». Les œuvres ont été accrochés ce jour aux grilles de l'école ou dans le potager intérieur.

L'objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social.

9. Festival du livre

L'école participera fin novembre au festival du livre de Lyon.

Le principe est assez simple. L'organisme prête des livres à l'école durant une semaine. Les enseignants des classes peuvent les faire découvrir aux enfants, les présenter, les utiliser. Puis, à la fin de la semaine, un temps de vente est prévu.

L'organisme offre à l'école 20% du total des ventes en bon d'achat livre.

10. Théâtre

La mairie disposant d'une salle polyvalente pouvant être prêtée pour des associations, un partenariat se construit avec l'association comme réalisé les autres années scolaires.

11. Le conseil d'école élèves

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école. Les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 7**).

12. Permis piéton et permis internet

Les CE2 participeront au permis piéton et la classe de CM2 au permis internet. Ces permis se déroulent avec la coordination de la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) consiste en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD). À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines. Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure).

Lors de la troisième séance, les permis sont remis, en présence des enseignants, directeur, un représentant de la mairie, notre Commandant de Brigade et un correspondant du Dauphiné Libéré.

13. Notre école faisons-la ensemble

« Notre École, faisons-la ensemble » propose aux établissements scolaire une démarche participative au service de la construction de projets innovants, d'actions partagées, destinés

à améliorer le bien-être, réduire les inégalités et développer l'excellence. La démarche n'est pas fermée dans le temps.

Le programme, destiné à soutenir l'innovation pédagogique, a vu le jour à l'automne 2022 dans le cadre du Conseil national de la refondation. Il propose de soutenir les projets pédagogiques innovants. Basé sur le volontariat des équipes, son objectif est de contribuer à la transformation du secteur éducatif français. En d'autres termes, de faire émerger de nouvelles approches éducatives.

Le projet est le résultat d'une vraie concertation de la communauté éducative. Le projet est transformant dans les pratiques, il est fédérateur.

Les projets des équipes pédagogiques validés par le comité d'examen académique pourront être financés dans le cadre du fonds de soutien pédagogique.

Le bien-être de l'élève au sein de l'école dans sa globalité est un axe de travail sur lequel le projet commence à se construire.

Des pistes de réflexion concernant la cour de récréation ou l'aménagement de certaines classes sont étudiées.

Une réflexion quant à l'utilisation des locaux scolaires et périscolaire commence à être menée.

14. La bibliothèque municipale

Mouxy possède une bibliothèque municipale riche en ressources. Cette bibliothèque étant présente dans l'école, la bibliothécaire met en place des accueils qui débiteront à la rentrée de novembre pour les différentes classes.

Ils auront lieu toutes les semaines 30 minutes avec les classes de maternelle. Les classes d'élémentaires bénéficient, toutes les 4 semaines, d'une heure.

L'emprunt pour l'ensemble des élèves s'effectue en début et en fin de période.

Même si le temps passé avec la bibliothécaire est réduit de par son temps de travail, l'équipe enseignante la remercie chaleureusement. Elle s'investit beaucoup pour l'école et les enfants.

15. Les dispositifs de soutien pédagogiques

L'Éducation Nationale offre la possibilité aux enseignants volontaires, par le biais de missions incluses dans le nouveau dispositif nommés PACTE, d'organiser du soutien durant la période scolaire ou pendant les interruptions pédagogiques.

Le directeur accueillera des élèves de CM.

16. Le site internet de l'école

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur a mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet, à travers une page privée pour l'école, permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire. L'ensemble de ces éléments est ainsi accessible et consultable à tout moment.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

b. Projets des classes

1. La classe de CM2

i. Projets pédagogiques majeurs

La classe de CM2 va travailler autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale

Tout d'abord, les enfants ont participé, lors des journées du patrimoine mi-septembre à la visite des aménagements du dessous de la scène nationale de Malraux. Ils ont poursuivi leur journée dans les jardins de la maison de Jean-Jacques Rousseau afin de comprendre l'aménagement de ceux-ci. L'après-midi, le service patrimoine de la ville a fait réfléchir les élèves sur les façades présentes à Chambéry et les différents enjeux historiques s'y rapportant.

Ensuite, les élèves bénéficieront d'autres interventions durant l'année scolaire, à Chambéry, du service patrimoine concernant l'aménagement des quartiers spécifiques et sur la fonctionnalité du centre-ville en lien avec l'espace vécu qui évolue dans le temps.



Durant ces deux temps à Chambéry, les élèves découvriront une partie du musée des beaux-arts avec notamment deux visites thématiques concernant la représentation artistique de la ville et de la montagne.

De plus, les élèves seront également amenés à réfléchir à l'histoire de leur territoire en lien avec l'aménagement de la station de ski de proximité du Revard avec la FACIM. À ce titre, sur place, ils découvriront l'aménagement réel de la station en prenant en compte les différentes contraintes historiques et actuelles.

Les élèves seront également en recherche sur l'histoire de la ville de Chambéry, en lien avec ses aménagements : travail en atelier puis visite commentée par le CAUE.

Enfin, une sensibilisation à l'architecture va se mettre en place. Le travail vise à une prise de conscience de l'espace vécu, naissant de l'espace et du temps. Le but sera de mettre en lumière le corps de l'utilisateur traversant l'espace bâti, résultat de l'architecture, c'est-à-dire ces trois éléments fondateurs que sont le vide, le corps et le temps. Pour découvrir ces trois notions, des ateliers pratiques seront mis en place. Ils permettent l'éveil du sens spatial des élèves, avec des « constructions » temporaires, des ateliers artistiques, et des explorations de l'école pour en approcher les qualités architecturales vécues intuitivement au quotidien. Le travail s'effectuera avec l'Atelier Doma (Annecy).

Les CM1 et CM2 se rendront à Chambéry en novembre pour la 10ème rencontre montagne et science. Ils assisteront à plusieurs projections de films concernant notamment certains espaces naturels sensibles, la glace mais également les traces laissées par les être vivants.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme de géographie de CM2 avec notamment l'étude des notions d'habitat, des déplacements et de l'aménagement durable

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

ii. Projets pédagogiques mineurs

Des projets pédagogiques mineurs sont réalisés au sein de la classe avec un roulement pour tous les élèves :

- Le maître assistant : tous les jours un enfant est nommé maître assistant pour répondre aux questions de ses camarades, reformuler ou expliquer des notions
- Le décloisonnement : le lundi et mardi après-midi à partir de la période 2, deux groupes de deux élèves vont encadrer les ateliers de décloisonnement en maternelle
- Par binôme, les élèves lisent un album et questionnent leurs camarades de maternelle, le lundi et le jeudi après-midi
- Chaque jour, un perroquet est présent dans la classe afin de répéter ou reformuler des consignes

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Mise en place d'élèves médiateurs dans la classe afin de favoriser les relations cordiales et la gestion de conflits mineurs dans la cour de récréation
- Deux délégués sont présents dans la classe afin de transmettre tout dysfonctionnement ou toute interrogation.
- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle un jour par semaine
- Proposition de jeux de cour autre que des jeux classiques de ballon. On recherche des idées innovantes.
- Mise en place d'actions solidaires – octobre rose, novembre bleu, collectes
- Création de contenus (article, interview, reportage) sur des évènements se déroulant à l'école et publication de ceux-ci
- Apprentissages des différentes notions et techniques cinématographiques

2. La classe de CM1

Plusieurs projets sont prévus : aqualis et voile.

Tout d'abord, ils se sont rendus aux Services des eaux de Grand Chambéry. Cette sortie a permis aux élèves d'échanger et d'identifier les différentes ressources en eau du territoire et de l'impact du changement climatique sur ces ressources. Les élèves ont aussi pu comprendre comment filtrer l'eau et la rendre potable. Ils ont ensuite pu visiter le puits des îles. Il s'agit d'un puits de 22 m construit en 1970 alimenté par une nappe phréatique. Une visite très détaillée et très bien expliquée qui a été proposée : surveillance et protection du captage



d'eau, qualité d'eau produite, traitement de l'eau et le captage de l'eau par la nappe phréatique.

Nous nous rendrons à Aqualis pour travailler sur Le Lac du Bourget. Les élèves formeront des équipes et tenteront de résoudre des énigmes relatives au lac et à son territoire.

Courant avril, les élèves appréhenderont la notion du plancton. Ils utiliseront du matériel scientifique tel que le microscope afin d'observer le monde microscopique. Une sensibilisation à la pêche du plancton leur sera proposée ainsi qu'un visionnage des différents échantillons au laboratoire d'Aqualis. Cette sortie aura pour but de travailler sur la distinction entre espèces animales/végétales, d'identifier les différentes places dans la chaîne alimentaire lacustre et de récolter des informations pour notre pièce de théâtre .

Ensuite, une dernière sortie aura pour thème les poissons du lac. Divers ateliers seront proposés au laboratoire et muséographie d'Aqualis afin d'appréhender l'anatomie, la respiration, l'alimentation, le déplacement, et la classification des poissons du lac. Un atelier de dissection complétera les activités.

De plus, dans le cadre du projet d'école, la classe participera à une classe de voile au printemps.

Cette activité répond à divers points du programme :

- Se déplacer de façon adaptée et se repérer dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, s'immerger...), dans des milieux variés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, neige, bassin...), sur des engins (ou montures) instables (bicyclette, roller, ski, poney...), dans des environnements progressivement plus éloignés et chargés d'incertitude (parc public, bois, forêt, montagne, plan d'eau...).
- Réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner diverses actions en grande profondeur
- Réaliser des parcours amenant à franchir plusieurs obstacles disposés à la surface, avec un départ dans l'eau.
- Connaître quelques éléments théoriques pour comprendre ce qu'est la navigation à la voile. Conduite et manœuvre.
- Conduire consiste à adapter constamment les réglages pour obtenir le rendement optimal du bateau en fonction des informations prises sur le milieu et le comportement du bateau.
- Manœuvrer le bateau consiste à prendre des décisions et agir pour modifier la direction du bateau, les allures, mais aussi les opérations de départ et d'arrivée, le



choix des équipements en fonction des intentions que l'on a : aller d'un point à un autre, virer de bord autour d'un obstacle, arriver sur une plage...

- Connaître les différents mots de vocabulaire liés au bateau, mais aussi le vocabulaire technique utilisé en navigation.

Au cours de l'année, d'autres projets seront proposés aux élèves

- un travail sur la Communication Non Violente
- une sensibilisation aux gestes du 1er secours

3. Les classes de CE2 et CE1-CE2

Les classes de CE1-CE2 et la classe de CE2 bénéficieront de 4 sorties nature sur la commune de Mouxy avec un intervenant. Les élèves observeront la faune et la flore au fil des saisons.

Les deux classes suivront un cycle piscine de fin novembre à mi-janvier.

En période 3, les deux classes bénéficieront de l'intervention des animateurs du tri de Grand Lac pour être sensibilisés au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Au terme de ces interventions, une visite du centre de tri sera organisée.

Au mois de mai, les deux classes se rendront au parc préhistorique des grottes de Cerdon pour suivre des ateliers sur la préhistoire.

Au mois de juin, les deux classes participeront au projet Nature et Cheval au centre équestre de l'Étalon.

Un décloisonnement les lundis, mardis et jeudis après-midi est en place pour les CE2 concernant le questionnement

: lundi, mardi et jeudi après-midi dans ma classe pour QLM, EPS et anglais

4. La classe de PS-MS, MS-GS et GS-CP

Différents projets sont mis en place dans les trois classes.

1) Les paysages : A partir de l'environnement familial, observer, comparer divers types de paysages (lac, campagne, montagne, forêt) Dans ce cadre les classes ont visité l'exposition à la bibliothèque qui s'intitule « lac et montagne ».



Les élèves de PS/MS et MS/GS participeront à une sortie au Bois Vidal afin d'observer la forêt et le paysage (point de vue sur Aix et le lac). et les enfants participeront par petits groupes à une course d'orientation adaptée, ainsi qu'une initiation au land art, le vendredi 10 novembre.

Les élèves de GS/CP ont participé à une après-midi découverte des poneys.

Avec Aqualis, nous travaillerons sur la faune et la flore du lac, avec une intervention à l'école d'un animateur le 21 novembre pour les PS/MS et le 8 décembre pour les MS/GS pour faire découvrir aux enfants sous forme de jeux, les différents éléments constituant le territoire lacustre.

Les élèves de GS-CP ont déjà participé à un atelier au lac le 22 septembre (macrofaune).

Le 2 avril les élèves de GS/CP iront à Aqualis participer à des ateliers pour découvrir la faune du lac du Bourget.

Les classes de MS/GS et PS/MS iront le 20 juin à Aqualis. Les élèves de la classe de MS-GS vont travailler sur la macrofaune du lac et des cours d'eaux : Prélèvement dans le cours d'eau ou le lac, observation, tri, classement initiation à la construction de la chaîne alimentaire, atelier manuel de restitution.

Les élèves de la classe de PS-MS vont travailler sur la faune du lac du Bourget : les enfants auront pour mission de retrouver des objets silhouettes, des représentations et ainsi à déclencher des échanges avec l'animateur à propos du lac.

2) Les oiseaux

Avec l'association France nature environnement, les 3 classes travailleront plus particulièrement sur les oiseaux :

- lieu et mode d'habitation, cycle de vie, alimentation.
- les oiseaux de notre environnement
- les oiseaux du lac.

Pour cela une intervention d'une animatrice est prévue afin de faire découvrir les oiseaux en classe avec des jeux : reconnaissance d'oiseaux à partir de photos d'images, un jeu de rôle visant à travailler le cycle annuel des hirondelles, jeu pour découvrir les parties du corps de l'oiseau, et chants sur les oiseaux. Ce sera le 30 novembre pour les élèves de PS/MS et de GS/CP, le 1er décembre pour les élèves de MS/GS,

Puis une sortie dans le village est prévue avec cette animatrice pour observer les oiseaux autour de l'école ce sera le 28 mars pour les PS/MS et les élèves de GS/CP, le 29 mars pour les



élèves de MS/GS. Les enfants apprendront le yoga des oiseaux, il y aura un temps d'écoute de la nature, un jeu de relai d'identification sur photos des oiseaux communs puis rechercher, observer et identifier ces oiseaux communs enfin, dessin et coloriage d'oiseaux.

Les élèves iront au bord du lac pour une observation des oiseaux du lac et des ateliers sur ce thème, kamishibai sur les oiseaux du lac, jeu d'identification des oiseaux du lac avec photos, observer les oiseaux depuis l'observatoire du Bourget, construire un nid, land art collectif au mois de mai, le 30 mai pour les classes de PS/MS et GS/CP, le 31 mai pour la classe de MS/GS.

Parallèlement les classes vont travailler sur les jeux olympiques 2024. Ce sera un projet pluridisciplinaire, incluant la découverte des 5 continents et des sports qui leur sont traditionnellement associés, ainsi qu'un travail sur le corps (découverte de son corps) et les valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect.

En période 1 : l'Europe course ELLA

En période 2 : l'Océanie

En période 3 : l'Asie

En période 4 : l'Afrique

En période 5 : l'Amérique

Nous sommes actuellement en contact avec des associations locales pour faire découvrir quelques sports aux enfants.

Nous organiserons un jour de la couleur de chaque continent à chaque fin de période, ou nous demanderons aux enfants de venir habillés de cette couleur et d'apporter un objet de cette même couleur (jour du bleu pour l'Europe 19 octobre) ce jour-là, des activités autour de cette couleur seront proposées.

L'objectif final sera de réaliser des mini jeux olympiques à l'école avec les autres classes de MS/GS, GS/CP.

La grande lessive : le jeudi 19 octobre thème « avec ou sans eau » MS/GS, GS/CP et CM2

En hiver les classes se rendront peut-être au Revard pour découvrir la montagne.

5. Le décloisonnement en maternelle

Les enseignantes de maternelles mettent en place du décloisonnement afin de concourir à différents objectifs du projet d'école et en lien avec les attendus des élèves en fin de Grande Section.

1^{er} dispositif : participation des PS aux différents ateliers et coins jeux pendant le temps d'accueil de 8h30 à 8h50.

2^{ème} dispositif : participation de tous les enfants aux ateliers mis en place dans les 3 classes autour de projet « entre lac et montagne ».

3^{ème} dispositif : les MS sont répartis en 3 groupes sur les 2 classes le matin et l'après-midi et les GS l'après-midi sur les 2 classes.

4^{ème} dispositif : les GS des deux classes sont mélangés et répartis en deux groupes pris en charge par les enseignantes de PS-MS et MS-GS durant la sieste des PS et MS. Plusieurs dispositifs sont mis en place : éducation musicale, phonologie, lecture/écriture cursive ou exploration du monde.

E. Accueil périscolaire

a. Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire de Mouxy est un service de qualité.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de la famille de 4,75 € à 6,70 € avec un tarif spécial pour les PAI à 3,10 €.

Les enfants doivent être inscrits la veille à 14h sur eTciket ou auprès du service de la mairie dédié aux périscolaire.

À la sortie des classes, les enfants sont rassemblés par le personnel municipal pour un passage aux toilettes et un regroupement.

L'organisation du service est la suivante : restauration de tous les enfants du cycle 1, à l'intérieur de l'école durant un seul et même service et restauration des enfants du cycle 2, dans la salle des fêtes de la Mairie (de l'autre côté de la rue) à 11h30 puis à 12h30 les enfants du cycle 3.

La fréquentation de la cantine a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière en



maternelle et diminué en élémentaire. Des moyennes de 35 repas en cycle 1 et 95 repas en cycle 2/3 par jour étaient présentes, pour aujourd'hui 40 repas et 80 repas par jour.

Le prestataire est l'entreprise Vacavant depuis le 01 septembre 2022. Les repas sont spécialement conçus pour la liaison froide. Les produits sont locaux et le circuit court est privilégié. Les repas sont constitués de 5 composantes : une entrée, un plat protidique (viande, poisson ou œuf) et d'un accompagnement (légumes et/ou féculent), un fromage ou un produit lacté et un dessert. Les grammages et la fréquence des plats respectent les recommandations du Ministère de la Santé. Les repas sont pour au moins 50 % issus de la filière Bio. Des menus sans porc et sans viande sont également proposés.

Le repas servi y est de qualité et la plupart des produits proposés sont locaux. Les enfants sont servis à table.

b. Garderies

Tout d'abord la garderie du matin commence à 7h15 à l'école.

Elle se termine à 8h20 lors de l'ouverture des portes/portails pour l'accueil des élèves.

Ensuite, la garderie méridienne est ouverte de 11h30 à 12h15.

Enfin, la garderie du soir commence à 16h30 après le temps scolaire et se termine à 18h30.

Un goûter est également prévu pour cette garderie.

Les tarifs varient de 1,65 € à 3 € pour la garderie matinale et de 2,05 € à 4€ pour celle du soir.

Le tarif de la garderie méridienne est fixé à 1 €.

En moyenne, à la garderie du matin, 20 enfants sont inscrits. À celle du soir, c'est environ 60 enfants.

Un accueil des enfants à 8h10 précise est offert par la mairie.

L'ensemble des garderies se réalise au rez-de-chaussée de l'école. Les garderies sont gérées par des employés municipaux.

c. L'aide aux devoirs

Suite à une demande d'un nombre conséquent de familles, en collaboration avec le directeur, la mairie a souhaité mettre en place un dispositif d'aide aux devoirs sur inscription par période en 2022.

Une enquête avait été menée afin de cerner davantage les besoins. Plusieurs créneaux ont été ensuite proposés, regroupant plusieurs niveaux.

Faute d'un nombre suffisant d'inscrits, aucune aide aux devoirs n'est mise en place durant cette première période.

IV. Parcours de l'élève

A. Évaluation des élèves

Des évaluations en mathématiques et en français ont été réalisées à l'échelle nationale pour l'ensemble des écoles par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ces évaluations ont lieu en septembre et en février pour les CP et seulement en septembre pour les CE1 et CM1.

Le but de ces évaluations nationales est d'aider les enseignants à choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève.

Ces évaluations de début CP se composent de cinq séquences de 8 à 12 minutes chacune : trois en français et deux en mathématiques. Chaque élève recevra un seul livret. Pour la passation de chaque séquence, le professeur prend appui sur un protocole spécifique qui lui est fourni dans un guide.

En français, les exercices ciblent spécifiquement des compétences cruciales pour l'apprentissage de la lecture : connaissance des lettres, richesse du vocabulaire, conscience phonologique et phonémique, compréhension orale.

Les exercices de mathématiques permettent d'évaluer les élèves sur les premières compétences relatives à la construction du nombre, aux premières capacités de calcul, en ciblant notamment le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne numérique.

En CE1, chaque évaluation se compose de cinq séquences : trois en français (deux séquences collectives de 12 et 13 minutes et une séquence individuelle de lecture de deux fois une minute) et deux séquences en mathématiques de 15 minutes. Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations concernent



la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

Les évaluations de CM1 se composent de six séquences : quatre en français (trois séquences collectives de 23, 27 et 30 minutes et une séquence individuelle de lecture d'une minute) et deux séquences en mathématiques de 25 et 29 minutes. Ce dispositif permet à chaque professeur de CM1 d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves, les acquis fondamentaux qui permettront d'ancrer les apprentissages pour l'année qui débute, pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages.

Ces évaluations mesurent la maîtrise de la langue française, y compris la compréhension écrite, l'orthographe et la fluidité de lecture. En mathématiques, elles portent sur divers domaines mathématiques, notamment l'arithmétique, la géométrie et la résolution de problèmes.

Les enseignants ont saisi les réponses des élèves dans une application spéciale. Ils disposent plus tard d'un bilan individuel pour chaque élève et peuvent donc différencier leur enseignement. En effet, trois groupes sont alors réalisés par l'application avec notamment les groupes à besoin et les groupes fragiles en fonction des différentes compétences.

Les résultats des élèves sont communiqués aux parents.

Il est à noter que pour plusieurs élèves et items, le temps constitue un des facteurs « d'échec » dans certaines compétences (exercices chronométrés). Les élèves, même s'ils connaissent les réponses demandées, n'ont pas eu le temps nécessaire pour terminer les exercices.

Les évaluations nationales en 6ème permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève et favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.

L'évaluation est composée de deux épreuves non consécutives, en français et en mathématiques, de 1h (10 minutes de préparation et 50 minutes d'épreuve) et d'un test de fluence.

En français plusieurs items sont évalués notamment la compréhension de l'écrit : textes littéraires, documents, images ; la compréhension à l'oral : supports audio et vidéo mais aussi et surtout les connaissances en étude de la langue : orthographe, grammaire, lexique



En mathématiques les compétences évaluées sont multiples : connaissance des nombres, capacités de calcul et de résolution de problèmes, connaissances dans les domaines de la géométrie et des grandeurs et mesures

Chaque élève reçoit une fiche de restitution individuelle. Cette fiche de restitution a été améliorée de façon à simplifier la compréhension et la communication auprès des élèves et des parents. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. Les résultats n'ont pas encore été transmis à l'école, ils seront abordés lors du prochain conseil d'école.

a. Les compétences des CP

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les élèves de CP obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Manipuler des syllabes
- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Quantifier des collections

Ensuite, des résultats modestes sont obtenus dans les compétences :

- Comprendre des mots lus par l'enseignant
- Comprendre des textes lus par l'enseignant
- Reconnaître les différentes écritures des lettres
- Associer un nombre à une position
- Reproduire un assemblage
- Résoudre des problèmes

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Manipuler des phonèmes
- Comparer des nombres entiers

b. Les compétences des CE1

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les CE1 obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Comprendre des phrases lues seul
- Comprendre des mots lus par l'enseignant
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Reproduire un assemblage

Ensuite, des résultats plus modestes mais assez élevés quand même sont obtenus dans les compétences :

- Écrire des mots
- Comprendre des textes lus seul
- Écrire des syllabes simples et complexes
- Additionner
- Calculer mentalement
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Lire à voix haute des mots
- Lire à voix haute un texte (faible)
- Soustraire
- Associer un nombre entier à une position (faible)

c. Les compétences des CM1

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les élèves de CM1 obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Poser et calculer des additions
- Poser et calculer des soustractions
- Comprendre un texte lu seul
- Comprendre un texte lu par l'enseignant

- Savoir trouver des mots de la même famille

Ensuite, des résultats modestes sont obtenus dans les compétences :

- Résoudre des problèmes
- Associer un nombre à une position
- Poser et calculer
- Identifier la relation sujet-verbe
- Utiliser des marques d'accords pour les noms et les adjectifs
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase
- Savoir trouver des synonymes

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Poser et calculer des multiplications
- Poser et calculer des divisions
- Mémoriser des procédures
- Écrire des nombres entiers sous la dictée (faible)
- Lire à voix haute un texte
- Écrire des mots (faible)

d. Les compétences des 6ème

Les différents items évalués au collège reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les élèves de 6ème issus de l'école obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Mobiliser directement des procédures et des connaissances
- Connaître les nombres et les utiliser dans des calculs
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres et des grandeurs
- Maîtriser l'orthographe
- Comprendre un message oral
- Lire à haute voix un texte
- Comprendre un message oral

Ensuite, des résultats plus modestes mais assez élevés quand même sont obtenus dans les compétences :

- Connaître les grandeurs et utiliser des unités de mesure
- Se repérer dans la phrase et identifier sa composition

- Comprendre et mobiliser le lexique

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Connaître et utiliser les notions de géométrie
- Comprendre un texte écrit

e. Analyse des résultats

Les enseignants ont souligné la difficulté que les élèves pouvaient rencontrer face à certains exercices nationaux. Les évaluations sont assez longues, le support n'est pas forcément toujours bien adapté (présentation, exercices ou bien support en lui-même).

Le manque d'attention sur la consigne notamment représente une source d'erreurs, ainsi que le chronométrage de certains exercices.

De plus, des compétences annexes peuvent être demandées dans certains exercices comme le repérage sur la feuille sans être évaluées en tant que telles mais pouvant poser difficulté.

Les évaluations arrivent assez tôt dans l'année ce qui permet d'un côté un diagnostic précis mais d'un autre ne permet pas aux élèves d'être à nouveau totalement impliqués dans le travail scolaire. Les évaluations représentent un réel outil intéressant mais pas non plus exclusif et suffisant pour l'enseignant.

L'abstraction représente un aspect important en CP alors qu'en GS, la plupart des élèves sont encore dans la manipulation. Le passage à l'écrit s'avère donc difficile.

Les enseignants soulignent la difficulté des élèves sur certains attendus où ce qui est demandé aux élèves semble être parfois assez difficile à atteindre.

Les compétences que les élèves ont travaillé longuement les années scolaires précédentes et en début d'année scolaire sont mieux réussies que les autres notamment la résolution de problème où la progression est significative au sein des niveaux ou en 6ème, l'orthographe également en 6ème ou encore l'addition/soustraction en CM1.

D'une manière générale, l'écart entre les meilleurs et les plus faibles se creuse. En effet, les meilleurs améliorent encore leur niveau et leurs résultats et les élèves rencontrant le plus de difficultés ne progressent finalement que très peu. ...

f. Comparatifs

Meilleurs résultats que l'année scolaire précédente	Résultats en baisse par rapport à l'année scolaire précédente
CP	
<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes - Écrire des nombres entiers - Associer un nombre à une position - Comprendre des mots lus par l'enseignant - Comprendre des textes lus par l'enseignant <ul style="list-style-type: none"> - Manipuler des syllabes - Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent 	<ul style="list-style-type: none"> - Quantifier des collections - Comparer des nombres
CE1	
<ul style="list-style-type: none"> - Lire les nombres entiers - Résoudre des problèmes - Écrire des nombres entiers - Reproduire un assemblage <ul style="list-style-type: none"> - Écrire des mots - Comprendre des mots lus par l'enseignant - Comprendre des phrases lues seul - Comprendre des texte lus seul 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer un nombre à une position - Comprendre des phrases lues par l'enseignant <ul style="list-style-type: none"> - Lire à haute voix

CE1 – vis-à-vis des résultats de mars	
Meilleurs résultats que l'année scolaire précédente	Résultats en baisse par rapport à l'année scolaire précédente
<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes - Comprendre des phrases lues par l'enseignant - Comprendre des phrases lues seul 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer un nombre à sa position <ul style="list-style-type: none"> - Soustraire - Écrire des syllabes - Lire à voix haute un texte

g. Les remédiations

Concernant les deux niveaux plusieurs remédiations ont eu lieu :

- Liaison approfondie notamment cycle 1-cycle 2 et cycle 2-cycle 3 à travers un temps administratif entre enseignants (constructions d'activités et suivi) mais aussi pédagogique entre élèves
- Décloisonnements entre les différentes classes
- Projets personnalisés concernant les élèves en difficulté ou grande difficulté avec programme personnalisé
- Aide Pédagogique Complémentaire notamment dans les compétences posant le plus de difficultés
- Des pratiques de classe davantage différenciées avec des temps de lecture plus importants (avec l'adulte, par petit groupe ou en binôme)
- Réflexion sur les grands axes et actions du projet d'école en lien avec les actions
- Mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques davantage innovantes

B. Dispositifs d'aides (pôle ressources, RASED...)

Outre les relations présentes entre parents et école, les APC, l'aide aux devoirs, les élèves en difficulté scolaire sont suivis par différents partenaires.

Tout d'abord, l'enseignant de la classe repère la difficulté de l'élève en question.

Cette difficulté est abordée avec les parents d'élèves. Si besoin, un Programme Personnalisé de Réussite Éducative est mis en place pour pallier les difficultés scolaires. Le PPRE est un plan d'actions individualisées mis en place quand il est détecté des difficultés risquant de gêner l'enfant dans la scolarité. Il prévoit des actions pour aider à acquérir des connaissances et des compétences précises. Ce PPRE permet une différenciation accentuée afin de proposer des apprentissages adaptés à l'élève. Ce document peut être considéré comme un petit contrat entre l'élève, ses parents et l'enseignant.

De plus, la prise en charge peut se poursuivre à l'aide de découloisonnement pour un travail en groupe de besoin. L'élève peut également être suivi en APC. Ces APC sont inclus dans le temps de service annuel des enseignants : 36h. Des stages de soutien peuvent également être

proposés aux vacances scolaires. Plusieurs stages ont d'ores et déjà, été mis en place notamment aux vacances d'automne.

L'élève peut connaître des difficultés qui sont plus « profondes » et plus difficiles à combler par la seule intervention de l'équipe enseignante. Dans ce cas, une Équipe Éducative est mise en place en présence de la psychologue scolaire et du directeur. L'enfant peut être alors orienté vers un professionnel de la santé pour un suivi plus adapté. Le psychologue scolaire peut être sollicitée pour observer l'enfant en classe ou lui faire passer un test scolaire.

Enfin, on peut aussi avoir recours à un Géva-sco ou un Plan d'Accompagnement Personnalisé. Le Géva-sco est un formulaire unique de demande auprès de la Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap. Celui-ci est complété lorsqu'un Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap est souhaité par l'équipe éducative et les parents ou lorsqu'une orientation est souhaitée pour l'enfant (tant sur la prise en charge que pour des classes Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire ou des classes au collège de type Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté par exemple). Les dossiers sont tous étudiés mais pas forcément acceptés.

Le PAP quant à lui est mis en place lorsqu'un diagnostic de type "dys" (dyslexie, dysphasie..) est posé par un professionnel.

L'ensemble des demandes afin d'assurer la prise en charge de la difficulté scolaire a été effectué. Au total à l'école 1 élève est notifié par la MDPH bénéficiant d'une AESH mutualisée (entre 6 et 8h par semaine). Deux dossiers sont également en instruction pour demande d'AESH mutualisée. 2 PAP sont en cours d'élaboration. Des nouveaux PAP seront construits pour rendre plus facile le passage au collège. Il y a environ 3 ou 4 PPRE dans chaque classe.

C. Modalité de l'inclusion des enfants en situation de handicap

Les élèves en situation de handicap sont intégrés dans l'école de différentes manières.

Tout d'abord, comme évoqué auparavant, les démarches en lien avec la MDPH doivent être réalisées.

Des droits pour une AESH peuvent être ouverts afin que la DSDEN attribue un certain nombre d'heures à l'école (plus particulièrement le PIAL d'Aix-les-Bains Sud). Ainsi l'enfant pourra être accompagné par un adulte. L'AESH est présente entre 6 et 8h sur la semaine.

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Leur rôle consiste à favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap,

qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, une scolarité adaptée à ses besoins.

Les activités des personnels chargés de l'aide humaine sont divisées en trois domaines qui regroupent les différentes formes d'aide apportées aux élèves en situation de handicap, sur tous les temps et lieux scolaires (dont les stages, les sorties et voyages scolaires).

L'accompagnement des élèves a de nombreux effets bénéfiques. Il favorise :

- les actes de sa vie quotidienne,
- l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles),
- les activités de la vie sociale et relationnelle.

L'aide individuelle a pour objet de répondre aux besoins d'un élève qui requiert une attention soutenue et continue. L'AESH répond aux besoins d'accompagnement d'élèves qui ne requièrent pas une attention soutenue et continue. Il accompagne plusieurs élèves en situation de handicap simultanément ou successivement.

Au sein de l'école, interviennent 1/4 AESH en équivalent temps plein. L'élève est donc inclus dans la classe et suit des programmes différenciés (voir ci-dessus) accompagné par un AESH qui l'aide dans ses tâches à hauteur de 6/8h par semaine. De plus, même si aucun besoin n'est présent actuellement, l'ensemble des classes est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

D. Structures spécialisées et partenaires associés

D'autres structures peuvent être proposées pour une scolarisation en classe spécialisée afin de prendre en charge de manière plus adaptée la difficulté scolaire de l'enfant. Plusieurs types de classes UEMA ou ULIS sont présentes dans l'agglomération d'Aix-les-Bains. L'affectation de l'enfant en question dans ces classes relève alors d'une commission où siège l'enseignante référente du PIAL.

Les élèves orientés en ULIS répondent à un profil bien spécifique : ils nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et pour eux les aménagements et adaptations pédagogiques et les mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives ne peuvent suffire. Leur handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.



Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Des droits pour toutes les structures de type rééducation peuvent également être ouverts par la MDPH. Les rééducateurs peuvent intervenir sur le temps scolaire si les conditions matérielles sont réunies pour leur intervention.

Si la commission préconise l'orientation vers le milieu médico-social, elle propose aux parents un choix entre plusieurs solutions adaptées d'établissements et de services d'accompagnement.

E. Objectifs et action cycle 3

Les objectifs et les actions du cycle 3 se déclinent sous trois grands axes :

- Construire la continuité pédagogique et éducative en apportant des repères aux élèves
- Assurer le suivi personnalisé des élèves

a. Axe 1 : construire la continuité pédagogique et éducative en apportant des repères aux élèves

Des projets inter-degrés commencent à se mettre en place avec une visite des CM2 au collège notamment concernant l'informatique. Les évaluations 6^{èmes} se déroulent informatiquement. Or l'école ne possède pas les outils adéquats ; par conséquent nous avons choisi de faire participer les élèves de CM2 à une ou deux séances avec un enseignant de technologie.

Des échanges auront également lieu entre les élèves de CM2 qui pourront poser toutes les questions leur créant des soucis concernant leur entrée en 6^{ème}, à des collégiens, qui leur répondront. Les modalités de l'échange ne sont pas encore fixées.

Du côté des enseignants, des conseils école-collège ont lieu. Durant ceux-ci, des points clés d'apprentissage sont abordés notamment en mathématiques ou en histoire-géographie. Les outils d'évaluations sont également discutés.

Les parents sont informés sur le fonctionnement du collège en fin d'année scolaire de CM2 mais également à la rentrée scolaire.

b. Axe 2 : assurer le suivi personnalisé des élèves

La transmission de l'ensemble des documents ayant trait au suivi de l'élève va être rediscuté avec le collège. Ces documents permettront au collège de prendre en charge dès la rentrée scolaire les élèves en fonction de leurs différents profils.

Lors des différents conseils école-collège, le suivi des élèves est longuement abordé tant concernant les difficultés que les réussites de ceux-ci.

V. Questions diverses

Concernant l'école plusieurs points ont été abordés.

Tout d'abord concernant la rentrée scolaire et la répartition des classes. Le directeur mentionne que les modalités de répartition et surtout les contraintes de l'école, aboutissant parfois à des situations assez peu vraiment appréciées de la part des parents, n'ont pas posé de problème cette année scolaire. Néanmoins un point paraît encore flou. Les inscriptions peuvent être effectuées jusqu'au dernier jour avant la rentrée et même après. Parfois une ou deux inscriptions remettent en cause la répartition effectuée un ou deux jours avant la rentrée scolaire et obligent l'équipe pédagogique à procéder à une révision complète. La plupart du temps depuis quelques années, à partir de début juillet une trame se profile, trame non précise sur les élèves faisant partie des petits groupes décrochés dans les doubles niveaux qui sont seulement précisés lors de la pré-rentrée. Ce fut le cas lors de cette année scolaire où finalement deux élèves ont été basculés d'une classe à l'autre juste avant l'entrée des enfants.

Prenant en considération ces éléments il est évident que les listes ne peuvent être diffusées en amont. Même si nous avons conscience de cette inquiétude, elle est souvent plus importante chez les adultes que les enfants qui finalement connaissent bien l'équipe pédagogique.

Il est précisé que les PS avaient tous été accueillis par leur enseignante : Mme Clément et donc connaissaient leur classe.

Le directeur précise que des éléments soulevés par les parents d'élèves délégués notamment concernant des comportements inappropriés de certains élèves lors du temps de récréation

ont été résolus depuis septembre.

De plus la question de l'accompagnement aux toilettes des PS est abordée. Les élèves vont aux toilettes accompagnés d'un ATSEM sauf s'ils sont autonomes. Il est évident que des enfants non-autonomes ne s'y rendent pas seuls.

Il est évoqué tant pour les remontées scolaires que périscolaire que lorsque les parents rencontrent un problème individuel il est souhaitable de contacter directement l'enseignante, le directeur ou Mme Fastier afin de le régler.

Le périscolaire est, par la suite, abordé sous plusieurs aspects.

Tout d'abord concernant la cantine où les menus posent problème tant sur la qualité que sur le fait que le nombre de menus végétariens est trop important. De plus le téléchargement des factures pose problème avec certains téléphones.

Des propositions sont faites :

- Proposer à 3/4 des parents de prendre un repas à la cantine courant novembre.
- Envoi d'un questionnaire à destination des adultes qui mangent à la cantine pour avoir leur retour (qualité, variété, équilibre, quantité).
- Envoi d'un questionnaire à destination du personnel d'encadrement de la cantine pour avoir leur ressenti (les assiettes repartent t'elles vides ou y a-t-il du gaspillage ?, évolution de la situation par rapport à la précédente prestation...)
- Les parents délégués feront une proposition de menu pour une semaine type d'ici novembre
- Un rendez-vous avec le prestataire pourrait être pris

Tout d'abord Mme Agnus précise qu'eticket a un problème de déploiement avec les téléphones fonctionnant sous android 13. Une assistance est en cours.

Ensuite, il est mentionné le fait que compte-tenu de la posture Vigipirate actuelle, aucun parent ne peut être reçu au restaurant scolaire.

De plus, il est à noter que le marché avec Vacavant est conclu pour une durée 3 ans et possiblement poursuivi pour une année supplémentaire (1 an est effectué à l'heure actuelle). Le prestataire va mettre en place un repas burger par période.

Ensuite, la question du gâchis de nourriture est abordée. Il est mentionné que le gâchis ne représente pas une quantité plus importante qu'avec l'ancien prestataire (davantage les jours où les plats proposés correspondent moins aux goûts des élèves comme les lentilles ou autre). Mme Agnus précise que le prix d'achat des repas par la mairie augmente en fonction de



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

l'inflation mais ce surcoût est pris en charge par la municipalité étant donné que les tarifs des familles ne sont pas augmentés.

La question du grammage des déchets est abordée. Mme Agnus mentionne qu'il serait trop compliqué, étant donné que tous les agents sont très contraints par le temps, de procéder à une pesée chaque jour.

La question de la variation des goûters est abordée. Il est mentionné par Mme Agnus que de la confiture est proposée à chaque goûter et quelquefois des fruits secs. Le problème de la quantité est soulevé par un parent. Il est abordé qu'un fruit de saison est toujours proposé aux enfants, libre à eux d'en prendre.

De plus, suite à une remontée d'un parent concernant un isolement d'un enfant ayant visiblement un comportement non-adapté, Mme Agnus précise qu'une échelle de punition est présente. En effet, les enfants prennent le temps de se calmer, seul, pour après, retourner avec le groupe.

Il est signalé par l'équipe périscolaire que les enfants de CM2 manquent parfois de respect aux adultes durant le temps périscolaire.

Enfin, une dernière question concernant du feutre sur les mains à la sortie de la garderie est abordée. Mme Agnus et l'équipe pédagogique mentionne que les enfants sont parfois amenés à effectuer des activités manuelles surtout à l'approche de fêtes et donc ont parfois des traces sur les mains...

Mme Agnus remet au directeur de l'école un tableau mentionnant les personnes pressenties pour assurer le service minimum d'accueil. Dans un souci de confidentialité, il n'est pas annexé au présent PV.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 19 octobre 2023 – 20h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 07 mars à 18h30.

Le directeur,

Président du conseil d'école

M. Déchène-Cotillon

La secrétaire de séance

Mme Lhotel

École Primaire Simone Veil

79 Chemin de l'Église

73100 Mouty

Tél : 04 79 61 62 05

Mail : ce.0731063j@ac-grenoble.fr

Directeur

M. Déchène-Cotillon